



Régularisation des papiers

Par **Rine**, le **15/05/2008** à **00:57**

Bonjour,rnrnça fait quatre ans,que je vivais légalement en France. Jusqu'au mois d'octobre 2007,où tout à changer. J'étais étudiante en BTS dans un un établissement renommé de ma région. Vous n'êtes pas sans savoir comment,ce n'est pas évident de meler à bien la vie d'étudiant en France.rnBref,en 1 ère année BTS,j'avais obtenu 9 de moyenne dans mon lycée. Le proviseur de mon école ne voulait plus de moi.rnJ'ai cherché sans suite favorable,une inscription dans une université afin de valider mon titre de séjour.rnDepuis,je suis dans une situation critique !!! J'avais en même temps réussi à m'inscrire dans une école qui donne des cours par correspondance,en décembre 2007.rnMais,j'avais un sérieux doute,pour déposer tous les dossiers nécessaires à la préfecture afin de valider mon titre de séjour.rnAi-je une chance de m'en sortir ?rnrnD'autre part,je me suis fiancé à mon copain,il est français.rnNous vivons ensemble depuis pas mal de temps et nous comptons agrandir la famille.rnQue faire ? Aidez-moi,s.v.p !!!!!rnMerci d'avance !!!!!

Par **line10**, le **15/05/2008** à **11:23**

Bjr, rnJe pense que l'école est plus a habilité de te dire si tu peux avoir un titre de séjour avec leur inscription. rnPar contre pour ta situation familiale, s'il y a un mariage alors ta qu'à déposé ton dossier à la préfecture mais surtout il faut avoir ton titre de séhour d'abord, c'est un conseil.rnrnbon courage